



N° 31

Janvier 2026

BULLETIN

municipal



SAINT CERNIN DE LARCHE

Bonne Année 2026



Décorations réalisées par les enfants de l'école

Horaires

Secrétariat de Mairie

Mardi : 13h30 - 17h30
Mercredi : 8h30 - 12h15
Jeudi : 13h30 - 17h30
Vendredi : 13h30 - 17h30

Tél. : 05 55 85 42 97

Courriel : secretariat@saint-cernin-de-larche.fr

www.saint-cernin-de-larche.fr



Commune Saint Cernin de Larche



Intramuros Saint Cernin de Larche

Les week-ends et jours fériés, en cas d'urgence, ce numéro peut être composé pour joindre les élus : 06 85 43 85 59

***CIAAL**

AMBULANCE - VSL - TAXI

2A3 Brive Ouest
Rue Louis Taubergen
19100 Brive-la-Gaillarde
05 55 17 19 18 - 05 55 03 03 33
ciaal.brive@wanadoo.fr

Allianz

David BON
Mandataire Agence Galihié

06 81 08 54 05
contact@bondavid.fr

52 Gd Rue Alexis Jaubert
19 600 Larche

VITRAT

2A de Lescurade
19600 ST CERNIN
de LARCHE
Tél : 05 55 85 30 35
sarl.vitrat@orange.fr

**CHAUDIÈRE
POÈLES CHAUFFAGE
ELECTROMÉNAGER**

**CLIMATISATION
PHOTOVOLTAÏQUE
PLUMERIE**

Siren : 793-174-631 RPS : 4322 D

Depuis 2003

Beauty'Coif 16 grande rue Alexis Jaubert 19600 Larche
Coiffeur visagiste conseils
0555229771

ALLURE BOIS

Fabrication artisanale

Menuiseries intérieures et extérieures
Agencement et réalisation sur mesure
Conception 3D
Renovation, Neuf

06 50 43 17 45
allurebois@orange.fr

SAS Casadei et fils

floriste horticulteur
jardinerie deuil mariage

@casadeifils

72 avenue du 18 juin
19100 Brive-la Gaillarde

05 55 86 15 26
casadeifils@orange.fr

SAS Casadei et fils
floriste horticulteur
casadeifils@orange.fr

boulangerie

LAGANOGNE FLO ET BERNAUD
maître artisan
maison fondée en 1948

19600
St CERNIN DE LARCHE
Tél 05 55 85 30 55

Drive à Pazayac
Tél 07 78 21 04 15

GUEULETON
Le Repaire des bons Vivants

GRILL AU FEU DE BOIS / REPAS DE GROUPES
SEMINAIRES ANNIVERSAIRES...

TROUVEZ-VOUS DANS NOTRE REPASSE DÉVISTE DU
MARDI AU DIMANCHE 14H-20H

17 Boulevard de l'Industrie Brive-la-Gaillarde
05 55 07 34 36
05 55 07 34 36

Aux Petits Bonheurs

Arts de la table - Décoration
Cadeaux - Linge de Mariage
Petit Electroménager
Articles Culinaires...

Aux Petits Bonheurs...

52^{ème} Grande rue Alexis Jaubert - 19600 LARCHE
Tél : 05 55 74 25 85 - Mail : aux_petits_bonheurs@orange.fr
Siren : 732 772 736

EP **INGÉNIERIE**
La conception dynamique

Eric PEYRARD
06.22.48.94.37
ep@ep-ingenierie.com

1, rue des pommiers 1^{er} étage - 24 100 TERRASSON (LA VALLÉE)

**PIERRES - MARBRES - GRANITS
CERAMIQUES - COMPOSITES**

MARBRERIE DE BÂTIMENT ET DE DÉCORATION

Veyssière et Fils

Maison Familiale en 1910

53 chemin de la Fontaine
19600 Saint-Cernin-de-Larche
05 55 85 30 52

SARL DE NEIVA PNEUS

Réparateur spécialisé MICHELIN

Réparation
GC/TP
PL/AG

Vente
Réparation
Occasions
& neufs

10, rue de l'industrie
19100 BRIVE
Tél : 05 55 23 46 79

31, r. de l'Abbé Alvitre
19100 BRIVE
Tél : 05 55 87 47 56

Fax : 05 55 87 80 36

SOMMAIRE

- 1**
DATES À RETENIR
- 2**
LE MOT DU MAIRE
- 3**
ÉLECTIONS MUNICIPALES
- 4**
BUDGET 2025
- 6**
TARIFS COMMUNAUX 2026
- 7**
TRAVAUX
- 9**
ÉTAT CIVIL 2025
- 10**
CIMETIÈRE
CASTOR
- 11**
CARRÉS DE BIODIVERSITÉ
TRANQUILITÉ SENIOR
BRÛLAGE
- 12**
ÉCOLE
- 14**
PIERRE ANDRÉ LATREILLE
- 16**
VIE ASSOCIATIVE
- 23**
RÉTRO 2025 EN PHOTOS
- 29**
AGGLO
- 32**
SIRTOM

BULLETIN MUNICIPAL N° 31 JANVIER 2026

Rédaction et photos :
Mairie de St-CERNIN-DE-LARCHE

Création et impression :
Les Imprimeurs Corrèziens
25 bis, avenue Cyprien Faurie
19100 Brive-la-Gaillarde
05.55.92.84.84
R.M. 00503.90.240.5

Dépôt Légal 1^{er} Trimestre 2026 - N° 216

DATES À RETENIR

**3 FÉVRIER AU SÉCRÉTARIAT
DE MAIRIE À 18H**

**RÉUNION AVEC LE CONSERVATOIRE
DES ESPACES NATURELS SUR LA
GESTION DES ESPACES SUR LE CAUSSE**

TRAIL DE LA TRUFFE
et randonnées pédestres



22 FÉVRIER 2026

organisé par



CHARRIER FERRIERE (19)

Au profit de la lutte contre la
Sclérose en Plaques

**ÉLECTIONS
MUNICIPALES**



15 et 22 mars

2026

JOURNÉE CITOYENNE
SAMEDI 30 MAI 2026



LE MOT DU MAIRE



Chères habitantes, chers habitants,

C'est avec une émotion toute particulière que je vous adresse ces quelques mots pour le dernier bulletin de cette mandature. Ensemble, nous avons œuvré pour améliorer notre cadre de vie et renforcer le lien qui nous unit.

L'achèvement de l'aménagement du bourg constitue une étape essentielle, redonnant vie à notre centre-bourg et en faisant un lieu de rencontres et d'échanges convivial.

Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance aux administrés pour leur implication lors de la journée citoyenne, ainsi qu'aux associations qui ont animé notre commune par leurs manifestations. Votre engagement est la clé de la vitalité de notre territoire.

L'année 2025 a également été marquée par une initiative novatrice : le tirage au sort d'administrés pour participer au conseil municipal. Cette démarche a permis à de nombreux habitants de découvrir le fonctionnement et les enjeux du conseil, favorisant ainsi une plus grande transparence et une meilleure participation citoyenne.

Début 2026, un nouveau site internet sera mis en place. Plus convivial il vous permettra de suivre l'actualité communale et d'y trouver toutes les informations utiles.

L'échéance des municipales approche et j'ai décidé de ne pas me représenter.

Aussi je souhaite remercier chaleureusement toute mon équipe municipale, le personnel communal et toutes les personnes qui ont contribué à ces années de travail et de collaboration. Votre dévouement a été essentiel pour le bien de notre commune.

Enfin, à toutes et tous, je souhaite une très belle année 2026, empreinte de réussite, de joie, de sérénité et de moments partagés.

Bien chaleureusement,

Sylvie LORENZON

Maire de ST-CERNIN-DE-LARCHE



**Le nouveau site de Saint-Cernin est en cours de construction.
Il sera mis en ligne très prochainement...**

VIE COMMUNALE

**VÉRIFIEZ VOTRE SITUATION ÉLECTORALE
AINSI QUE VOTRE BUREAU DE VOTE À TOUT
MOMENT SUR LE SITE SERVICE-PUBLIC.FR**



**INSCRIVEZ-VOUS
SUR LES LISTES
ÉLECTORALES**

**POUR VOTER, IL EST INDISPENSABLE D'ÊTRE INSCRIT
SUR LES LISTES ÉLECTORALES**

INSCRIVEZ-VOUS JUSQU'AU 6 FÉVRIER 2026
(IL FAUDRA PRÉVOIR UN JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ ET UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE)

- EN MAIRIE
- PAR INTERNET SUR [SERVICE-PUBLIC.FR](https://service-public.fr)
- PAR COURRIER (FORMULAIRE CERTA N°12669*02)

OU FLASHÉZ CE QR CODE



ÉLECTIONS MUNICIPALES



COMMUNES DE MOINS DE 1000 HABITANTS



On ne peut plus rayer !
Interdiction de modifier les bulletins

PLUS DE PANACHAGE



Impossible de mélanger les listes

SCRUTIN DE LISTE COMPLÈTE



Liste entière à respecter



PARITÉ HOMMES / FEMMES

Autant d'hommes que de femmes



VOTEZ POUR UNE LISTE COMPLÈTE ET PARITAIRE !

VIE COMMUNALE

BUDGET 2025

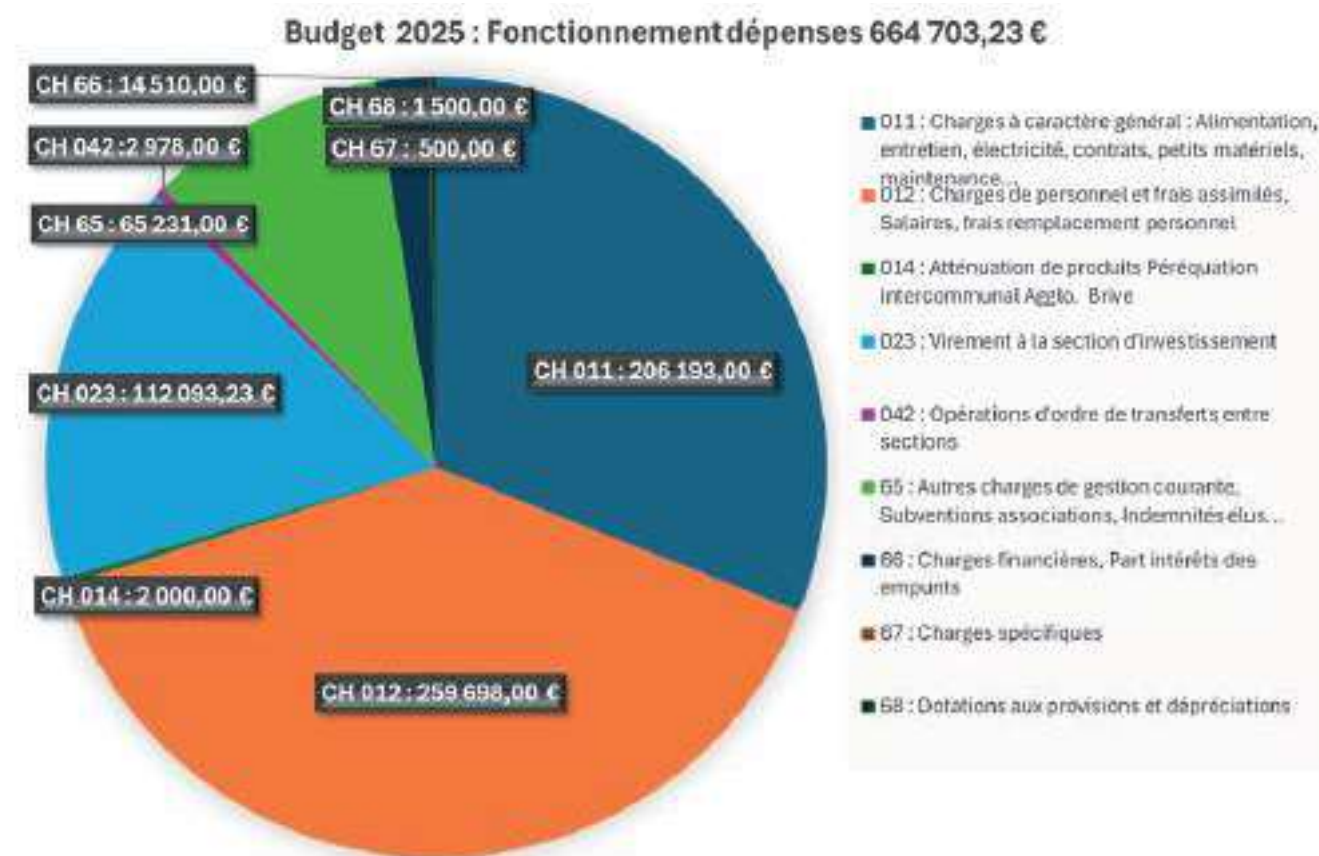
Le budget municipal 2025, s'inscrit dans une démarche de gestion rigoureuse et responsable des finances communales, tout en garantissant la continuité et la qualité des services rendus aux habitants.

En 2024, les dépenses de fonctionnement ont été très largement maîtrisées permettant de dégager un excédent de 188 000 € affecté à l'investissement. Parmi les évolutions du budget 2025 figure l'intégration du fonctionnement de l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) désormais géré par le syndicat du collège. Cette nouvelle organisation est accompagnée du versement d'une attribution de compensation versée par l'agglomération du Bassin de Brive, garantissant un équilibre financier pour ce service essentiel aux familles. Le chapitre 011, (charges à caractère général : électricité, carburant, chauffage, restauration scolaire, fournitures, etc.), a également fait l'objet d'un suivi attentif.

En 2025, la municipalité a fait le choix d'un investissement maîtrisé au regard des nombreux projets réalisés depuis 2014 pour améliorer le cadre de vie communal. Malgré ces investissements, la situation financière reste saine : le taux d'endettement est stabilisé et un remboursement anticipé d'un emprunt a pu être réalisé en 2025.

Le budget 2025 traduit la volonté du maire et de l'équipe municipale de conjuguer prudence financière et engagement pour l'avenir de la commune

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Chicken Charly
Sous la halle de Saint-Cernin le mardi soir

Spécialités internationales de poulet frit
Le poulet qui fait voyager

06 63 13 25 67

Les imprimeurs Corrèziens
FROUARD / LACHAISE

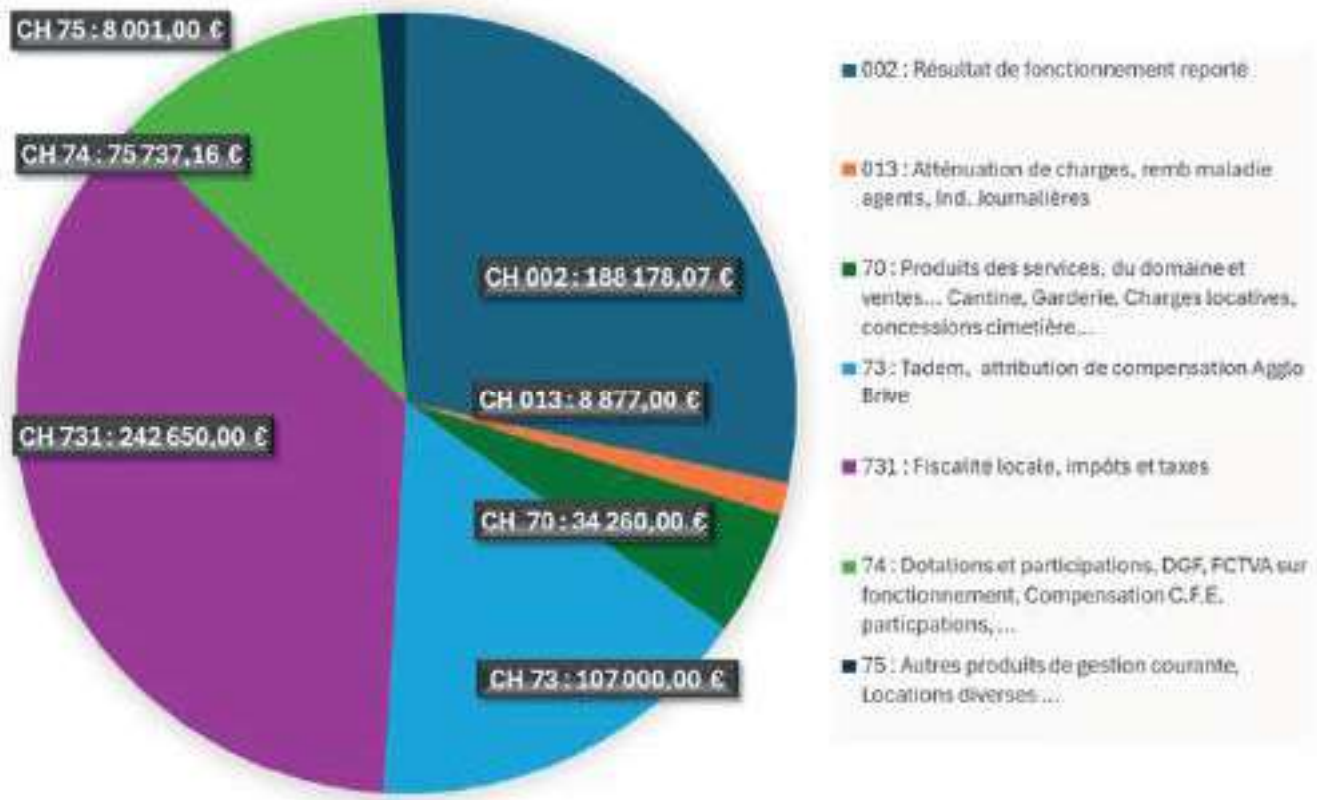
DE NOUVELLES SOLUTIONS POUR VOTRE COMMUNICATION

25 bis, av. Cyprien Faurie - ZI du Teincurier - 19100 BRIVE
Tél. 05 55 92 84 84

VIE COMMUNALE

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Budget 2025 : Fonctionnement recettes 664 703,23 €



Nouvelles Opérations d'investissement réalisées en 2025 : 223 642,79€

Achats Matériels divers : 27 839 € TTC
bureau secretaire,perche elageuse,portillon ancien site industriel,mobilier cantine , perforteur visseuse etc...

Mur de la couze :
17 028 €

Voie Douce TR 2 :
12 000 €
travaux prévus en janvier 2026

Enfouissement la Chassagne :20 000
travaux prévus janvier 2026

Voirie 2025 : 84 500€
(route de Chazat, route de Fournet)

Feu de récompense :
10 410 € installation prévue en janvier 2026

Travaux rénovation Mairie : reste à réaliser
13 000 €

Site internet Mairie :
4 800€
nouveau site effectif à partir de fin janvier

Bâche incendie Chaleil :
réalisée fin 2024
27 365,79 €

Opération ECLAIRONS DEMAIN :
1 200€/an sur 7 ans

Rénovation élévateur école :
500 €

Achat informatique:
5 000€

VIE COMMUNALE

TARIFS COMMUNAUX 2026

CANTINE	Repas élève : 2,85€	Repas adulte : 6,00€
GARDERIE	Matin : 2,70€ Soir : 3,20€ (Dépassement pour chaque ¼ le soir 4,00€) Journée : 4,50€	
SALLE POLYVALENTE	Association de la commune : gratuit pour 3 repas / an et gratuit pour les activités	Association hors commune : 1 activité / semaine = 40€ / Mois 2 activités / semaine = 80€ / Mois
	du 01.04. au 30.10 Week-end résidents de la commune : 360€ (du vendredi 13h45 au lundi 13h45)	du 01.04. au 30.10 Week-end résidents hors commune : 640€ (du vendredi 13h45 au lundi 13h45)
	du 01.04. au 30.10 : Association Hors commune Week-end = 400€	
	du 01.11. au 31.03 Week-end résidents de la commune : 380€ (du vendredi 13h45 au lundi 13h45)	du 01.11. au 31.03 Week-end résidents hors commune : 660€ (du vendredi 13h45 au lundi 13h45)
	du 01.11. au 31.03 : Association Hors commune Week-end = 420€	
LOCATION 1 JOUR (SEMAINE) HORS WEEK-END	Résidents commune = 180 € Résidents hors commune = 320 € Associations extérieures = 220 €	
LOCATION TRAITEUR DE LA COMMUNE (WEEK-END)	220 €	
CAUTION LOCATION SALLE POLYVALENTE	500€	
CAUTION MÉNAGE	200€	
SALLE CULTURELLE WEEK-END ARTISTES/ASSOCIATIONS	30 € le week-end en été 45 € le week-end en hiver	
CAUTION NETTOYAGE SALLE CULTURELLE	100€	
CIMETIÈRE	Concession 5 m ² pour 50 ans : 350,00€	Concession 5 m ² pour 30 ans : 250,00€
	Concession 2,5m ² pour 50 ans : 200,00€	Concession 2,5m ² pour 30 ans : 150,00€
	—	Case colombarium pour 30 ans : 600 €



ÉCLAIRONS DEMAIN

Le cout de l'éclairage public représente une part croissante de la consommation d'électricité de la commune. Face à ce constat, la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze (**FDEE 19**) s'est inscrite dans une démarche de diminution des coûts d'éclairage public et à souhaiter accompagner les collectivités afin de réduire leur facture d'électricité pour les installations d'éclairage public. Aussi elle a proposé 2 phases de travaux de rénovation :

- Une phase de **rénovation des armoires de commande** pour les équiper d'équipement de gestion des horaires d'allumage et d'extinction
- Une deuxième phase, "**ECLAIRONS Demain**", sur la rénovation de la totalité des luminaires vétustes par des luminaires LED, avec le soutien du Conseil Départemental de la Corrèze

COMMUNE : SAINT-CERNIN-DE-LARCHE

	EQUIPEMENTS		
	Nombre de luminaires rénovés en technologie Leds	70	
	Nombre de luminaires déposés	1	
	PUISSANCE DES EQUIPEMENTS		
	Puissance installée AVANT l'opération de rénovation en kW	8,9	
	Puissance installée APRES l'opération de rénovation en kW	2,3	
	Soit une économie de puissance installée de		6,6
	CONSUMMATION ANNUELLE ELECTRIQUE		
	Consommation AVANT l'opération de rénovation en kWh	29 436	
	Consommation APRES l'opération de rénovation en kWh	5 313	
	Soit une économie de consommation de :		24 123
	CHARGE FINANCIERE ANNUELLE de la CONSOMMATION ELECTRIQUE		
	Coût de fonctionnement AVANT l'opération de rénovation en €	7 359	
	Coût de fonctionnement APRES l'opération de rénovation en €	1 328	
	Soit une économie financière annuelle de :		6 031,00 €
	Sachant que ce sont les communes qui règlent les factures,		
	Sachant que la participation financière totale de la commune au projet est de 8 371 €,		
	Le taux moyen de retour sur investissement de l'opération pour la commune est de 1,4 ann		

Plan de financement des travaux réalisés

DESIGNATIONS	%	MONTANT REALISE HT
Fourniture		16 130,00€
Etude de travaux		14 461,91€
Maîtrise d'œuvre		513,51€
Subventions CD19	15,11%	4 700,03€
C.E.E.	8%	2 488,43€
Montant des travaux après déduction des subventions		23 916,96€
Reste à charge de la commune		8 370,94€

Outre les économies de fonctionnement de l'éclairage, la commune espère aussi une baisse significative de la maintenance annuelle liée au remplacement de lampe « hors service »

VIE COMMUNALE

TRAVAUX

VOIRIE 2025 (ROUTE DE CHAZAT ET ROUTE DE FOURNET)

Coût total des travaux : 80 811,36 €

Entreprise retenue route de Chazat : Pignot TP

Entreprise retenue route de Fournet : Eurovia

Subvention de l'Etat (DETR) : 23 894,06 €

Subvention du Département de la Corrèze : 13 034,00 €

Subvention de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive au titre du Fonds de Solidarité Territoriale : 12 799,21 €

Reste à charge pour la commune : 31 084,09 €



Route de Chazat

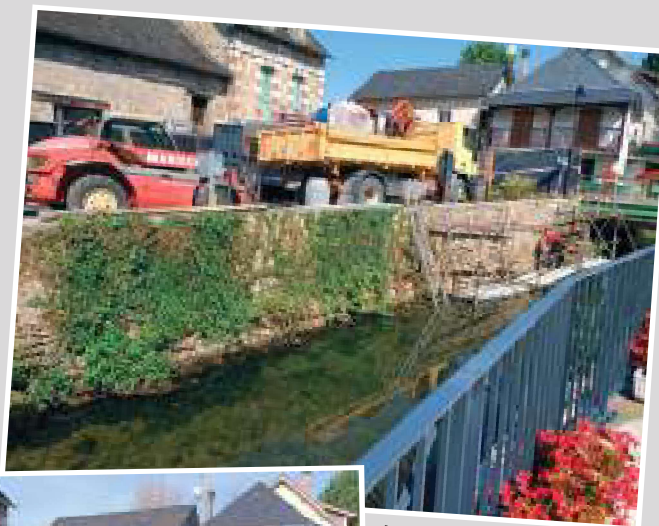


TRAVAUX MUR DE LA COUZE :

Coût travaux (ent. Jarnolle Philippe) : 17 028,00 € TTC



Mur avant travaux



Mur pendant travaux



Mur après travaux

VIE COMMUNALE

ETAT CIVIL 2025

NAISSANCES :

- **VARRE Nino, Jacques, Dominique**, né le 06/01, fils de Corentin, Guislain VARRE et Vanessa AFONSO, domiciliés 4 rue de Lescurade
- **GOMIS Achille**, né le 22/01, fils de Clément, Marcel, Emmanuel GOMIS et Ilona, Victoria MAUPART, domiciliés 16 rue de Lescurade
- **VERPLANCKE CURNIL Adriel, Sébastien**, né le 01/02, fils de Jean-Baptiste, Yvon, Laurent VERPLANCKE et Audrey, Marie, Anne-Lise CURNIL, domiciliés 174 route de l'Espinasse
- **RIGOT Anatole, Didier, Denis**, né le 01/04, fils de Nicolas, Xavier RIGOT et Amandine, Bernadette, Rosa CHARLEY, domiciliés 351 rue des Chênes
- **SOARES Alma**, née le 15/04, fille de Fabien, Guy SOARES et Chloé DELPEUCH, domiciliés 458 route des Crèbes



MARIAGES :

- **MAIGNAN Justine, Chantal et SAUTEDÉ Jean-Christophe**, le 19/04, domiciliés 1 rue de Lescurade
- **OLIVIER Marie, Juliet et MAGNE Jean-Baptiste, Roger**, le 28/06, domiciliés 10 rue de Lescurade
- **CHASTAGNIER Julie et LEYMARIE Paulin, Clément**, le 16/08, domiciliés 4 chemin des Roussis
- **VERGNOL Josette et PAJAK Michel, Christian, Raymond, Lucien**, le 11/10, domiciliés 738 route des côteaux



DÉCÈS :

- **Hélène NEYRAC**, née DUCROT, née le 10/10/1935, décédée le 04/01
- **Ghyslaine BENELLE**, née le 01/08/1975, décédée le 02/03
- **Yvonne, Odette ROUGERIE**, née SOULIER le 21/03/1932, épouse de Marcel, Louis ROUGERIE, domiciliée 35 chemin de Champecorps, décédée le 23/03
- **Damien FARVAULT**, né le 06/10/1938, décédé le 08/05
- **Jacqueline, Virginie VOISIN**, née TRIBOU le 13/12/1933, décédée le 18/05/2025
- **Huguette BOUYSSOU**, née SOULIER le 27/02/1935, décédée le 20/05
- **André GIRY**, né le 09/06/1927, décédé le 09/09



VIE COMMUNALE

CIMETIÈRE

Procédure de reprise des sépultures en état d'abandon

La commune a entrepris en 2025 la procédure de reprise des sépultures en état d'abandon dans la partie ancienne du cimetière. Cette démarche, encadrée par le Code général des collectivités territoriales, consiste à identifier les concessions dont l'état nécessite une intervention et à contacter, lorsque cela est possible, les ayants droit. Les panneaux d'identification ont été posés courant octobre, conformément à la réglementation, afin de signaler les concessions concernées.

Un premier constat d'abandon a été dressé le 8 décembre. Cette étape marque le début officiel de la procédure et permettra d'engager, le cas échéant, les démarches nécessaires pour la remise des lieux en l'état.



Cette démarche va courir sur plus d'une année pour donner le temps aux personnes concernées de prendre contact avec la mairie. Il leur sera alors possible de s'engager formellement à entretenir les tombes dont elles prendront en charge l'entretien régulier. Un nouveau constat aura lieu au terme de ce délai. La municipalité aura alors la possibilité d'entretenir ces sépultures mais aussi, à plus ou moins long terme, d'en réserver certaines pour créer un columbarium ou un ossuaire (destiné à recevoir des reliquaires identifiés) et de revendre certaines d'entre elles.

Cette action s'inscrit dans une volonté de préserver le respect dû aux défunts, d'assurer la sécurité des visiteurs et de maintenir un environnement digne et soigné. **La mairie reste à la disposition des familles pour toute information complémentaire.**

CASTOR



Présence avérée du castor sur notre commune – Une espèce protégée à préserver

La commune a récemment confirmé la présence du castor d'Europe sur son territoire, un signe encourageant de la bonne santé de nos milieux naturels. Espèce strictement protégée, le castor joue un rôle essentiel dans l'équilibre des écosystèmes : en aménageant son habitat, il contribue à créer des zones humides favorables à de nombreuses autres espèces animales et végétales.

Sa présence peut entraîner certains aménagements visibles sur les berges (coupes de branches, petits barrages), mais ceux-ci font partie de son mode de vie naturel et ne doivent en aucun cas être altérés. Nous invitons donc les riverains et promeneurs à respecter cet animal discret, à ne pas déranger les zones où il pourrait être installé et à signaler en mairie toute observation utile.

La commune reste engagée dans la protection de la biodiversité locale et remercie chacun pour sa vigilance et sa bienveillance envers cette espèce emblématique.



Source : Fédération de chasse de la Corrèze

VIE COMMUNALE

CARRÉS DE BIODIVERSITÉ

CARRÉS DE BIODIVERSITÉ : DES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS DEPUIS 2023

Depuis 2023, notre commune est engagée dans le programme Carrés de Biodiversité, avec trois sites dédiés répartis sur notre territoire. Ce dispositif vise à favoriser le retour de la flore locale en limitant les interventions humaines et en pratiquant notamment des fauches tardives. Grâce à cette gestion plus respectueuse des cycles naturels, nous observons aujourd'hui la réapparition ou la réintroduction spontanée de diverses plantes sauvages, parfois absentes depuis longtemps. Ces évolutions témoignent de la richesse écologique de notre commune et de l'efficacité de pratiques simples mais essentielles pour



préserver et renforcer la biodiversité. Dans la continuité de cette démarche, la municipalité proposera en 2026 une campagne d'identification des plantes présentes dans nos carrés de biodiversité. Citoyens, familles, associations et écoles pourront y participer pour observer, recenser et mieux comprendre la flore qui nous entoure.

Cette approche est d'ailleurs **facilement reproductible par chacun dans son propre jardin** : en limitant les tontes fréquentes et en laissant la végétation évoluer plus naturellement sur une partie de son terrain, il est possible de favoriser la biodiversité locale, de voir revenir des plantes sauvages et d'offrir refuge à de nombreux insectes pollinisateurs.



OPÉRATION TRANQUILLITÉ SENIOR

Protégeons nos aînés, ensemble : La Gendarmerie met en œuvre l'Opération Tranquillité Senior (OTS) afin d'assurer la sécurité et la sérénité des personnes âgées, particulièrement exposées aux risques d'escroqueries, de vols ou d'actes de malveillance.

Objectif : Renforcer la protection et le lien de confiance entre les seniors, leurs familles et la Gendarmerie. L'opération vise à prévenir les faits de délinquance et à intervenir rapidement en cas de situation à risque.

Fonctionnement : Les seniors qui le souhaitent peuvent s'inscrire gratuitement à l'opération auprès de leur brigade de gendarmerie ou retirer des formulaires d'inscriptions qui seront mis à la disposition des mairies et des Maisons France Service. Des visites régulières (ou des appels téléphoniques) sont ensuite effectuées par les militaires chez les personnes inscrites afin de s'assurer de leur bien-être et de leur sécurité. En cas d'absence prolongée (vacances, hospitalisation...), la gendarmerie effectue des patrouilles de surveillance ciblées autour du domicile.



BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT !

Dérogations pour la corréze

Afin de prendre en compte les contraintes locales, l'arrêté préfectoral du 7 avril 2015 réglementant l'usage du feu. Divise l'année en 3 périodes :

- **La période orange** (du 15/02 au 31/05 et du 01/07 au 30/09) où le brûlage est Interdit (dérogations possibles pour les professionnels);
- **La période verte** (du 01/10 au 14/02 et du 01/06 au 30/06) où le brûlage est autorisé sous conditions;
- **Une période rouge** d'interdiction totale peut être instituée par arrêté préfectoral si les conditions climatiques le justifient

Autorise :

- Le désherbage thermique ;
- Le brûlage des déchets végétaux résultant de l'obligation de débroussaillage : ces déchets sont ainsi assimilés, par cohérence, à ceux produits par les activités agricoles et forestières dont le brûlage est autorisé
- Le brûlage des déchets végétaux produits sur des parcelles de terrain (bois, champs ...) non attenantes à l'habitation, cependant, le brûlage des déchets végétaux issus des enclos d'habitation reste interdit tout au long de l'année
- Le brûlage pour raison prophylactique, c'est-à-dire lorsqu'il s'agit de végétaux contaminés par des parasites.

VIE COMMUNALE

ÉCOLE DE SAINT-CERNIN DE LARCHE

Cette année, à la rentrée de **septembre 2025**, 41 enfants sont scolarisés dans notre école : 13 élèves en classe de CM2 et 28 élèves dans la classe maternelle de Petite Section et de Moyenne Section.

Au programme de cette année scolaire 2025/2026 : un projet autour des animaux, la poursuite de notre projet pédagogique autour du jardin, des randonnées, des séances d'EPS ou de motricité à l'espace sportif à Lissac, des rencontres sportives avec d'autres classes dans le cadre de l'USEP (activités gymniques pour la classe maternelle, course longue, jeux traditionnels, hand, pétanque et athlétisme pour la classe des CM2, sans oublier les séances à la piscine de Larche au mois de septembre 2025), des sorties culturelles avec des emprunts de livres à la bibliothèque de la commune, chaque mois.



Pour Noël, la chorale des écoles a eu lieu **vendredi 12 décembre 2025**, à la salle des fêtes de Saint-Cernin de Larche, sous l'organisation de l'Association des Parents d'Elèves, que nous remercions pour son implication et son aide tout au long de l'année scolaire.



Pour Noël, les élèves de la classe maternelle sont allés au cinéma à Terrasson **jeudi 18 décembre 2025** avec la classe maternelle de Lissac. Tous les élèves du RPI ont également assisté à un spectacle à la salle des fêtes de Lissac **mardi 9 décembre 2025**.



Le repas de Noël à la cantine a eu lieu **jeudi 18 décembre 2025**.
Nous vous souhaitons une excellente année 2026.

Les enseignantes de l'école

Complémentaire Santé & Prévoyance

Mutualia, experte des mutuelles communales

Mutualia, partenaire de la
ville de

ST CERNIN DE LARCHE

Avec Mutualia Alliance Santé ne renoncez plus aux soins, cessez de payer trop cher votre mutuelle et profitez d'une couverture santé optimale et globale, correspondant à votre situation.

Les avantages

- ▶ Des tarifs au plus juste, accessibles à tous les budgets
- ▶ 4 niveaux de garanties, pour s'adapter aux besoins de chacun
- ▶ Des conseillers Mutualia de proximité
- ▶ Une solution sociale et solidaire

SUR RENDEZ-VOUS À DOMICILE

Tél. 05.46.90.07.07

www.mutualia.fr



Entre nous, c'est humain

PIERRE ANDRÉ LATREILLE



Pierre André Latreille

Entomologiste français (Brive 1762 / Paris 1833).

Dans nos petites communes du Causse, on découvre parfois des personnes remarquables qu'il est intéressant de faire resurgir du passé. C'est le cas de **Pierre André Latreille**.

Abandonné à Brive, dès sa naissance, par sa mère, Pierre André Latreille est le fils naturel du général Jean-Joseph Sahuguet d'Amazit, baron d'Espagnac. Le bébé est recueilli par un couple de paysans Laval/Dupeyrou de Saint Cernin de Larche vivant à Lapalein. Il est baptisé sous le nom de Pierre André. Voici un extrait de l'acte de baptême rédigé par le curé Desroches : **« Le trente novembre mille sept cent soixante-deux Pierre Laval et Marthe Dupeyrou, son épouse, ont présenté un garçon qu'ils ont pris à nourrir des mains du sieur Laroche, maître en chirurgie de la ville de Brive. Le sieur Laroche, le sieur Laval et son épouse ont dit ne connaître ni le père, ni la mère, lesquels ont déclaré se charger dudit garçon. En plus, le sieur Laroche m'a déclaré l'avoir ondoyé et je lui ai suppléé les cérémonies du baptême. Le dit Pierre Laval et Marthe Dupeyrou, son épouse, ont servi de parrain et de marraine. Ils ont donné au dit garçon le nom de Pierre André, lequel est né le vingt-neuf du susdit mois et an. En marge : En exécution du jugement du juge de paix de la commune de Brive le**

12 nivose an 8, (1^{er} janvier 1813) le nom de Latreille doit être ajouté aux prénoms Pierre André. » C'est donc en 1813 que le tribunal de Brive lui attribuera officiellement le patronyme de Latreille. Qui le lui avait donné ?...

Le baron d'Espagnac a joué un rôle important dans l'éducation du jeune enfant, par personnes interposées, notamment le docteur Laroche et un négociant, M. Malepeyre, qui lui donna le goût des sciences naturelles. Sa maison se trouvait au coin de la place, qui était alors la place principale de Brive, appelée depuis Place Latreille.

Il est donc élevé aux frais de M. d'Espagnac, jusqu'à la fin de ses premières études au Collège de Brive, dirigé par les Doctrinaires puis, il passe dans la maison des Puymarets, proches parents des d'Espagnac, où il reste jusqu'à la fin de ses études classiques.

Pierre André Latreille écrit peu de temps avant sa mort en parlant des sciences : « Je me suis consacré à cette étude dès ma plus tendre jeunesse et ma vie n'a été qu'une continuelle méditation des beautés de la nature. » Le jeune enfant a certainement vécu à la campagne les premières années de sa vie et a commencé à observer les insectes dont il entreprendra le classement. En 1778, Pierre André est envoyé au collège du Cardinal Lemoine à Paris. Il a 23 ans lorsque son père meurt en 1785. La famille d'Espagnac respecte scrupuleusement les volontés du défunt qui, par testament, assure financièrement les études de son fils. Ce qui permet à Pierre André d'entrer au séminaire de Limoges.

Mais, le jeune homme conservera une blessure toute sa vie, celle de ne pas avoir été reconnu par son père : « J'ai essayé d'acquérir ce qu'il n'avait pu me léguer, un nom et de la gloire. Tous les honneurs de la carrière militaire lui furent décernés et j'ai obtenu dans celle des sciences tous les titres académiques que je pouvais ambitionner. » Ordonné prêtre en 1786, il n'exercera pas. Il revient dans son pays natal et mène durant quelques années une vie calme consacrée à la piété et à la science, étudiant notamment le *Genera insectorum* (1776) de l'entomologiste danois Johan Christian Fabricius. « Aucune branche d'histoire naturelle n'eut jamais un besoin plus pressant d'une

PIERRE ANDRÉ LATREILLE

méthode que celle qui traite des insectes. » Il revient à Paris, poussé par sa passion pour les sciences et se lie d'amitié avec les entomologistes les plus célèbres.

Mais la Révolution éclate et Pierre André, attaché à ses croyances, refuse de prêter serment au nouveau pouvoir.

Avec soixante-treize autres prêtres réfractaires, il est arrêté, emprisonné et condamné à la déportation par le tribunal de Bordeaux.

Dans sa cellule, Pierre André continue l'étude des insectes qui l'entourent. Un jour qu'il observe un coléoptère qu'il croit être un clairon à corselet roux, espèce rare – mais qui n'est en fait qu'un *Necrobia ruficollis* ordinaire –, il reçoit la visite du médecin des prisons. Celui-ci, intrigué par le prisonnier, parle de Pierre André à Bory Saint-Vincent, baron rallié momentanément aux idées nouvelles et acquis aux sciences naturelles, et Bory échange alors la liberté du détenu contre le necrobia, qu'il désirait. Les démarches pour le faire sortir aboutissent rapidement grâce à l'arrivée d'un délégué de la Convention, le limousin Bardon. Il échappe à la mort, le bateau emmenant les déportés en Guyane, coule peu de temps après son départ de Bordeaux.

En 1798, Pierre André fixé définitivement à Paris, est nommé membre correspondant de L'Institut, il fréquente Daubenton, Cuvier, Jus-sieu, Lacépède, Lamarck... Après avoir été pendant trente ans préparateur au Museum national d'histoire naturelle, sous la direction de Lamarck, il occupe une chaire créée spécialement pour l'étude des insectes. A soixante-sept ans, il vit encore pauvrement et écrit de nombreux livres qui lui permettent de compléter ses appointements très modestes. Sa situation s'améliore vers la fin de sa vie grâce à l'intérêt et à l'estime des savants.

En 1814, il est membre de l'Académie des sciences et en 1821, il reçoit la croix de la Légion d'Honneur.

Liste partielle de ses publications de 1796 à 1833 :

Ses premiers écrits parurent chez un imprimeur de Brive. ***Précis des caractères génériques des insectes disposés suivant un ordre naturel. Essai sur l'histoire des Fourmis de la France.*** Son ouvrage capital, celui auquel il consacre les meilleures années de sa vie : ***Genres des Crustacés et des insectes disposés en familles suivant un ordre naturel.***

C'est en 14 volumes. L'ouvrage est fort remarquable. Il pose précisément les bases modernes de la systématique dans ***Considérations générales sur l'ordre naturel des animaux***, prenant en compte avec plus de précision encore que Lamarck la morphologie des pièces buccales, celle des ailes et les métamorphoses.

Jusqu'au dernier moment, il s'occupe avec passion de son enseignement et de ses collections. Il meurt à Paris le 8 février 1833. Ses obsèques sont une véritable solennité scientifique : le cercueil est porté par les membres de la Société Entomologique, une souscription est ouverte pour lui élever au Père-Lachaise un modeste monument, surmonté de son buste, avec cette inscription : « Au prince de l'entomologie ». Geoffroy Saint-Hilaire fait une oraison funèbre.

Pierre André Latreille a fait don à la ville de Brive de sa première collection d'insectes et de ses premiers écrits. La municipalité honore régulièrement sa mémoire. Une place et une rue portent son nom dans la ville.

Au moment de l'adressage à Saint Cernin de Larche, une rue du village de Laroche a été nommée ***Passage Latreille***.

Chantal EYMARD

Documentation : Les Annales de Saint Cernin de Larche (Raoul LAFFON)

Les Archives départementales de la Corrèze

Extraits des bulletins de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze

« LE CANTOU »

Encore une année agréable et conviviale pour notre association. Toutes les activités proposées ont été bien appréciées par nos adhérents. Nous nous sommes retrouvés environ une fois par mois et à chaque fois un bon moment partagé.

En **janvier** : vœux et galette des rois après notre assemblée générale.

En **février et en novembre** : une nouveauté ! Café/ papotage ou jeux, à la salle culturelle dans le bourg.

En **mars** : goûter de carnaval avec crêpes et bugnes.

En **avril** : repas périgourdin et visite d'un moulin à huile de noix à MARTEL.

En **juin** : journée au caviar de NEUVIC, découverte de l'élevage des esturgeons, dégustation de caviar suivi d'un fin repas sur le domaine qui ont laissé un bon souvenir à nos papilles !

En **août** : repas froid sur la terrasse de la salle polyvalente, offert par l'association.

En **octobre** : des retrouvailles automnales au restaurant à St Pantaléon.

En **décembre** : atelier de fabrication de décorations pour la passerelle de la Couze dans le bourg suivi du goûter de Noël.

L'année 2026 s'annonce, elle aussi, bien remplie car nous allons poursuivre toutes ces rencontres mensuelles qui favorisent les échanges et les liens d'amitié empêchant l'isolement des personnes.

Si vous désirez nous rejoindre, ça sera avec plaisir, vous pouvez nous contacter par mail :

lecantou19600@ gmail.com ou au 06 74 68 93 98 ,

Nous vous adressons tous nos meilleurs vœux de santé et de bonheur.



AMICALE DES ANCIENS D'AFN ET OPEX DE ST CERNIN DE LARCHE :

19 MARS

L'amicales des Anciens d'A.F.N. et OPEX a décidé de ne plus organiser la cérémonie patriotique du 19 mars, cesser le feu en Algérie. Je regrette cette décision mais il faut se rendre à l'évidence : nombre de combattants d'A.F.N. en diminution (7 pour notre commune) difficultés à se libérer le 19 mars (non férié) pour le public (10 personnes présentes à la dernière cérémonie).

Je tiens à remercier celles et ceux qui nous ont soutenus pendant les trente années où la cérémonie a été organisée et en particulier les maires, les adjoints et les membres du conseil municipal.

Le 19 mars fait suite aux accords d'Evian de 1962 qui, hélas ne réglaient pas toutes les situations : Français établis en Algérie (pour les pieds noirs, c'était "la valise ou le cercueil", harkis qui avaient combattu aux côtés de notre armée...entre autres.

Pour nous, le 19 mars était la date la plus spécifique pour rendre hommage à nos frères d'armes qui

n'ont pas survécu (30 000 morts). Les chefs d'état ont voulu choisir une nouvelle date, le 5 décembre (sans fondement historique). Ambiguïté qui a semé le trouble dans le monde combattant et politique, avant d'en arriver à reconnaître le 19 mars comme journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes militaires et civiles de la guerre d'Algérie, Maroc et Tunisie. Donc 2 dates de commémoration, ce n'est pas simple.

La guerre d'Algérie est sûrement la guerre de trop, guerre reconnue en 1999 (37 ans après). De 1954 à 1962, 2 millions de Français ont servi fidèlement en Algérie sacrifiant les plus belles années de leur jeunesse (service militaire de 28 à 32 mois tout de même).

L'amicale des Anciens d'AFN et OPEX continuera à honorer les morts des grandes guerres (11 novembre et 8 mai), déposera au monument au morts, présentera ses drapeaux.

L'amicale présente à toutes et tous ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Bonne Année 2026.

Le Président, Maurice GIRODOLE

ASSOCIATION « ENTRE COUZE ET VEZERE »



A cela s'ajoute de nombreux rendez-vous traditionnels comme la galette des rois, la chandeleur, le trail de la truffe qui mobilise de nombreux adhérents pour l'organisation, la fête de la musique, le pique-nique annuel de fin juin au bord de la Couze ou le trail de la paix en octobre.



Dans ce contexte nous avons pu organiser des sorties appréciées et au coût réduit comme une sortie au restaurant asiatique en mars, une sortie de 2 jours dans la région de Clermont Ferrand en avril (visite musée Michelin et volcans), une sortie culturelle avec repas au château de Hautefort en mai, la visite de la ferme de la Prade à Allasac en septembre et une sortie en Dordogne avec repas afin de visiter la maison forte de Reignac et le site troglodyte de la Roque St Christophe.

Bien ancré dans notre village nous sommes toujours présents à la journée citoyenne et aux différentes manifestations patriotiques.

En décembre, l'assemblée générale vient conclure une année pleine d'activités variées et appréciées avant les fêtes de fin d'année suivie d'un excellent repas au restaurant. A cette occasion il sera présenté le programme prévisionnel pour 2026 attendu avec impatience par tous nos adhérents.

Nous souhaitons à tous les habitants de St CERNIN de passer d'excellentes fêtes de fin d'année et plein de bonnes choses pour l'année 2026

Pour tout renseignement vous pouvez contacter la présidente Mme Léo SAUVAGE (tél 0687055796) ou envoyer un courriel à couze.et.vezere@gmail.com

Notre association propose à nos adhérents de nombreuses activités hebdomadaires le mardi après-midi pour des jeux divers et variés notamment la pétanque et le jeudi pour des randonnées pédestres accessibles au plus grand nombre.

Depuis septembre 2025 il est également proposé un cours de gymnastique douce le mardi matin, une participation financière raisonnable est demandée.



A noter qu'une vingtaine de bénévoles participent à l'organisation de 2 événements annuels, le vide grenier de Larche (1^{er} mai) et les guinguettes du lac (juillet/août), cette participation nous permet d'améliorer très sensiblement notre trésorerie.



LES AMIS DU CAUSSE

L'association continue ses activités autour du patrimoine. Elle organise des veillées, des conférences, des concerts, des sorties, des expositions sur le patrimoine des communes du Causse de la Corrèze, du Lot et de la Dordogne. En 2025, nous avons découvert la première bibliothèque de Chasteaux. La vie de Gaston Godin de Lépinay, ancien maire de Lissac, Nespouls, d'une guerre à l'autre, l'école d'autrefois à Chartier-Ferrière. Nous avons reçu un groupe de musiciens chantant le répertoire de Boby Lapointe et autres variétés françaises. Nous avons effectué des sorties sur le Causse et à Noailhac. Des expositions ont été présentées à la salle culturelle de Saint Cernin et dans les autres communes du Causse. Plusieurs fascicules ont été réalisés sur les divers thèmes proposés, nous les vendons au prix de 3 €. L'entrée dans l'association est accessible à tous, l'adhésion est de 10€ par personne pour l'année. L'Assemblée générale aura lieu le samedi 17 janvier à Lissac. Un nouveau programme sera fixé ce jour-là. Tout le monde peut l'obtenir sur demande auprès de l'association.

Pour adhérer vous pouvez demander des renseignements à la Mairie de votre commune ou écrire à l'adresse suivante : chanteynard@gmail.com

Tél. 06 80 60 49 46

Les Amis du Causse remercient les municipalités des communes du Causse qui leur permettent de réaliser leurs activités en étant à l'écoute de leurs projets et en mettant à disposition la salle polyvalente ou d'autres salles de la commune.

Chantal EYMARD



LIRE A ST CERNIN - BIBLIOTHEQUE

Présidente d'honneur : Sylvie Lorenzon - Présidente : Marie Christine Guillemet : 06 70 30 18 75

Secrétaire : Chantal Beynié - Trésorier : Alain Guillemet - Bénévole : Christine Laurençon

La bibliothèque est ouverte toute l'année, y compris durant les congés scolaires.

Horaires : tous les jeudis de 16h à 18h30 (de novembre à avril) de 16h à 19h (de mai à septembre)

Fermeture annuelle : Mois d'Août et période Noël Jour de l'An - **Lieu** : Mairie, Place de l'église

Notre bibliothèque fonctionne bien. Nous avons accueilli en 2025 de nouvelles familles composées de jeunes lecteurs et nous nous en réjouissons. La venue des classes de l'école de St Cernin une fois par mois dans nos locaux a certainement contribué à cet engouement pour la lecture. Un grand choix de livres vous est proposé car nous achetons régulièrement des nouveautés, en complément des prêts de la bibliothèque de Tulle qui nous en échange 300 deux fois dans l'année. Nous avons dû confectionner de nouveaux présentoirs et le local devient très chargé ! Nous acceptons également des dons de livres en bon état, bien sûr, et d'actualité. Notre armoire à livres installée à la salle polyvalente, près du lac, fonctionne d'une façon satisfaisante. Pour la 3^{ème} année, nous avons organisé un week-end shopping à la salle des fêtes au mois de novembre où une quinzaine d'exposants sont venus présenter leurs produits. Nos bénévoles en ont profité pour tenir une buvette avec vente de gâteaux, crêpes et sacs en tissus. Le téléthon a eu lieu cette année dans la salle culturelle (météo oblige !). Nous remercions les personnes qui se sont déplacées durant ces 2 week-end pour acheter les pâtisseries confectionnées par nos bénévoles et adhérents. L'équipe de bénévoles se joint à moi pour vous souhaiter une bonne année 2026.

Marie Christine Guillemet



VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION ST CERNIN ET ST SERVIN

Le Bureau de l'Association et les Membres des St Cernin et St Sernin se joignent à moi pour vous présenter tous nos bons vœux de santé, bonheur, réussite pour tous vos projets, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont Chers. L'année 2025 fut une année riche de convivialité et d'émotion pour l'Association.

En effet le week-end de Pentecôte nous avons reçu les différentes délégations des St Cernin et St Sernin.

La réussite était au rendez-vous avec le beau temps tout le week-end.

Le samedi nous avons fait la visite de Brive et son marché, puis après le pique-nique à St Antoine, visite et dégustation chez Denoix. Dimanche déplacement aux pans de Travassac, pique-nique aux Jardins de Colette et promenade libre dans le vieux Terrasson. Le dernier jour fut réservé à une visite guidée du bourg de St Cernin, exposition de photos de St Cernin autrefois à la salle culturelle, concours de pétanque et marché de producteurs locaux sous la halle. Et retour à la salle polyvalente pour un dernier repas avant le départ de tous en espérant ce revoir dans deux ans en Ardèche.

Pour réussir cette manifestation nous devons remercier Madame Le Maire et son Conseil Municipal, le Conseil Départemental le Crédit Agricole, pour nous avoir attribué des subventions qui nous ont aidées à financer cette rencontre. Un grand merci aux animateurs de nos soirées Mily et Bernard, Thierry, et les Baladins Troubadours d'Allasac pour leur prestation. Merci aussi aux artisans et producteurs locaux pour leur participation au marché, ainsi qu'à notre traiteur Guillaume Génois et son équipe pour leur professionnalisme. Je voudrais aussi remercier tous nos adhérents et bénévoles pour l'entretien de la salle polyvalente, les décorations et les responsables de groupes lors de nos sorties.

Pour notre prochain déplacement en Ardèche afin de se refaire la tirelire, nous avons organisé en novembre une marche nocturne et son traditionnel repas, d'autres activités sont prévues durant l'année 2026.

Il est bien évident que si toutefois quelqu'un était intéressé pour entrer à l'association nous vous recevrons à bras ouverts.

Pour l'année 2026 si nous n'y sommes pas plus, que nous n'y soyons pas moins.

Jacques LEYMARIE



VIE ASSOCIATIVE

SOCIETE DE CHASSE DE SAINT CERNIN DE LARCHE

L'année 2026 commence et je suis particulièrement heureux d'adresser à chacun d'entre vous tous mes vœux de santé et bonheur. Comme chaque année, nous avons semé environ 3HA de culture à gibiers sur diverses parcelles de la commune (maïs, blé, sorgho etc....) et j'en remercie les propriétaires. Le petit gibier sédentaire reste faible, le lièvre est moyennement présent.

Plan de chasse chevreuil : 25 bracelets attribués dont 3 réserves fédérales.

Le sanglier est de plus en plus présent donc à nous de gérer au mieux pour limiter les dégâts qu'ils pourraient occasionner, nous sommes là pour vous aider et répondre à toutes vos demandes.

Comme chaque année, nous avons lâché 120 faisans et 60 perdrix de tir pour la saison. Des aménagements supplémentaires de garennes à lapins ont été réalisés sur le secteur des dolmens. Des lapins ont été réintroduits. Ce projet porté par la Fédération des chasseurs de la Corrèze et le Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle Aquitaine, permet d'assurer une gestion conservatoire des habitats du Lézard Ocellé. En ce qui concerne les espèces nuisibles (renard tout particulièrement) des tirs d'été ont fait quelques prises mais pas assez par rapport aux dégâts faits dans certains poulaillers et aux petits gibiers. Des personnes sont habilitées au piégeage et vous pouvez donc leur faire appel, le cas échéant en nous contactant. Des actions de piégeage et de tirs ont été effectuées sur les ragondins le long de la rivière Couze. Cela se renouvellera au printemps. Le 29 mars, un repas vous sera proposé à la salle polyvalente et une vente de civet à la fin avril.

Je vous renouvelle tous mes souhaits les plus sincères pour 2026.

Jean-Pierre BOUYSSOU



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (ADPE)

Le bureau de l'association vient d'être renouvelé, à la suite du départ de notre présidente qui a consacré dix années d'engagement avant de créer le Comité des Fêtes de Saint-Cernin. Nous la remercions chaleureusement pour son énergie et son investissement. Nous reprenons aujourd'hui une association solide, qui reverse chaque année en moyenne 7 000 € aux écoles pour accompagner les projets des enfants. Ce dynamisme s'appuie aussi sur l'implication des enseignantes, grâce auxquelles nos élèves vivent des sorties et des moments inoubliables.

Nos événements de l'année seront les suivants :

- vente de chocolats de Noël et de Pâques (des flyers sont disponibles en mairie et à la boulangerie de Saint-Cernin pour toutes les personnes qui souhaitent commander via L'ADPE),
- la chorale de Noël le 12 décembre
- une vente de gâteaux lors des élections municipales (à confirmer),
- et la fête de l'école au lac du Causse le 21 juin, avec la buvette et les gourmandises. Fête ouverte à tous.

Un grand merci aux bénévoles, nouveaux et anciens, ainsi qu'aux mairies et associations des deux communes pour leur soutien et le prêt de matériel. Grâce à chacun, l'association continue de faire vivre des projets essentiels pour les enfants.





COMITÉ DES FÊTES

2025 : UNE PREMIÈRE ANNÉE PLEINE DE VIE ET DE CONVIVIALITÉ !

Pour notre première année d'existence, notre association a eu le plaisir d'organiser trois manifestations qui ont toutes rencontré un franc succès grâce à votre présence et votre enthousiasme.

LA FÊTE DE L'ÉTÉ – 28 JUIN 2025

Notre toute première animation a réuni de nombreux habitants autour d'un apéro-concert, suivi de la retransmission de la finale du Top 14. Une soirée mémorable placée sous le signe de la convivialité et du rassemblement.

LE VIDE-GRENIER – 24 AOÛT 2025

Le bourg du village s'est animé au rythme des stands et des visiteurs. Les retours ont été très positifs : cette journée a su faire vivre le centre du village dans la bonne humeur et les échanges entre habitants.

LE LOTO – 15 NOVEMBRE 2025

Un événement intergénérationnel où les bénévoles, déguisés pour l'occasion, ont créé une ambiance festive. Grâce à la générosité de nos donateurs, de nombreux lots ont été gagnés, et un tourrain a été offert en fin de soirée pour conclure ce moment convivial.

2026 : À VOS AGENDAS !

Nous continuons avec la même énergie et l'envie de faire vivre notre village et créer du lien :

- **Fête de l'Été** – Samedi 27 juin 2026, salle polyvalente : apéro-concert et retransmission de la finale du Top 14.
- **1^{ère} Fête du Village** – 22 et 23 août 2026, bourg du village : deux jours d'animations, avec une fête à thème mais qui reste encore « surprise » avec le vide-grenier le dimanche.
- **Soirée Jeux de Société** – Fête de la Saint-Cernin – 28 novembre 2026 : un moment convivial pour tous.

PARTICIPEZ ET REJOIGNEZ-NOUS ! NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

Mains supplémentaires, idées nouvelles, coups de main ponctuels... chaque aide compte pour que nos manifestations continuent d'exister et de grandir.

Scannez le QR codes pour nous rejoindre ou proposer votre soutien.

**ENSEMBLE,
FAISONS DE
2026 UNE ANNÉE
ENCORE PLUS
FESTIVE !**

Adhérent-Comité des fêtes de St
Cernin de Larche
Groupe WhatsApp



Fête de l'été bar



Fête de l'été DANSEURS



Fête de l'été groupe : LES BLACK PEARL



Fête de l'été supporter



Loto



Vide grenier

VIE ASSOCIATIVE

ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE VÈZÈRE CAUSSE

L'école associative est ouverte à tous, enfants à partir de 4 ans et adultes, et elle bénéficie du soutien financier des communes de Charrier, Chasteaux, Cublac, Larche, Lissac sur Couze, Mansac, Saint Pantaléon de Larche et Saint-Cernin-de-Larche et du Conseil Départemental de Corrèze. Elle compte à ce jour 55 élèves (34 enfants et 21 adultes).

L'EMIVC propose un choix varié de pratique musicale :

- **UNE PRATIQUE INDIVIDUELLE** : Piano, Guitare classique, Guitare Musiques actuelles, Basse, Accordéon chromatique, Flûte traversière, Clarinette, Saxophone, Violon, Hautbois, Batterie, Chant
- **UNE PRATIQUE COLLECTIVE** : Formation Musicale, Groupe vocal adultes, Orchestre d'harmonie, Groupe Musique actuelle, Eveil Musical, Ensemble de Cordes (nouveau 2025)

NOUVEAUTÉS :

- L'Orchestre d'harmonie est ouvert à tous les musiciens confirmés gratuitement le lundi à partir de 19h15.
- L'Eveil Musical est ouvert à partir de la moyenne section.

PROGRAMMATION DE L'ANNÉE :

1^{ère} Audition, Salle des fêtes de CHASTEAX, le, Lundi 15 Décembre 2025, à 18h30

2^{ème} Audition, Salle des fêtes de SAINT CERNIN DE LARCHE, le jeudi 5 Février 2026, à 18h30

3^{ème} Audition, Salle des fêtes de LISSAC SUR COUZE, le mercredi 11 Mars 2026, à 18H30

LE SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE : salle des fêtes de SAINT PANTALEON DE LARCHE, le Samedi 30 Mai 2026, 15h30

LA FÊTE DE LA MUSIQUE : lieu et date à définir

Constitution du bureau 2025/2026 : Sylvia PINELLI, présidente / Emilie FABRE, vice-présidente / Amélie CHAUMONT, trésorière / Christelle PELLARD, secrétaire / Claude PERRIER, secrétaire adjoint / Membres actifs: Anne GRANET, Béatrice VIGIER, Myrtille BARRAULT

Retrouvez nous au : 16 rue du Docteur Soufron à LARCHE (06 51 20 62 08 / emicl19600@gmail.com)



RÉTRO 2025 EN PHOTOS



RÉTRO 2025 EN PHOTOS



Troc de plantes



Préparation Journée citoyenne



Le Cantou Sortie à Martel



Cérémonie Monuments aux Morts



Entre Couze et Vézère visite hautefort



Journée citoyenne



Journée citoyenne



Journée citoyenne avant



Journée citoyenne après

RÉTRO 2025 EN PHOTOS

Réception des St Cernin



Réception des St Cernin



Réception des St Cernin



Réception des St Cernin - Jeux



Réception des St Cernin - Marché de producteurs

Entre Couze et Vézère pique nique



Visite du Cantou au caviar de Neuvic

Pompiers surveillent le causse



RÉTRO 2025 EN PHOTOS

Fête de l'été du comité des fêtes



Repas des voisins à Fournet



Vide grenier du Comité des Fêtes



Vide grenier du Comité des Fêtes



Entre Couze et Vézère visite ferme la prade



Entre Couze et Vézère rando la chapelle mouret septembre 2025



RÉTRO 2025 EN PHOTOS



Le Cantou pique nique



Repas du Cantou à st pantaléon



Couze et Vézère repas paëlla



Entre Couze et Vézère visite La Roque St Christophe



Cérémonie monuments aux Morts



AG Entre Couze et Vézère



Loto du Comité des Fêtes

RÉTRO 2025 EN PHOTOS



Les associations donnent pour le téléthon



Des bonnes volontés pour décorer le bourg



Chorale des écoles



AG des St Cernin et St Sernin



Goûter de Noël



Déco



Déco

URBANISME

Le service ADS (Application du Droit du Sol) de l'Agglo de Brive instruit les demandes d'autorisations d'urbanisme pour les communes de l'agglomération. Les communes assurent de leur côté l'accueil du public, la réception, l'enregistrement des dossiers, ainsi que l'envoi des courriers et décisions aux pétitionnaires.

Concernant le coût de l'instruction des dossiers de demandes d'urbanisme, il s'élève à 25 040,76 € pour la période de 2020 à 2025.

A noter que la Communauté d'Agglomération prend à sa charge 50 % de ce montant. Reste à charge de la commune : 12 520,38 €.

Le nombre de dossiers instruits pour la commune pour la période du 01.11.2024 au 31.10.2025 :

- DP (Déclaration Préalable) : 24
- PC (Permis de Construire) : 3
- Cua (d'information) : 22
- Cub (opérationnels) : 1

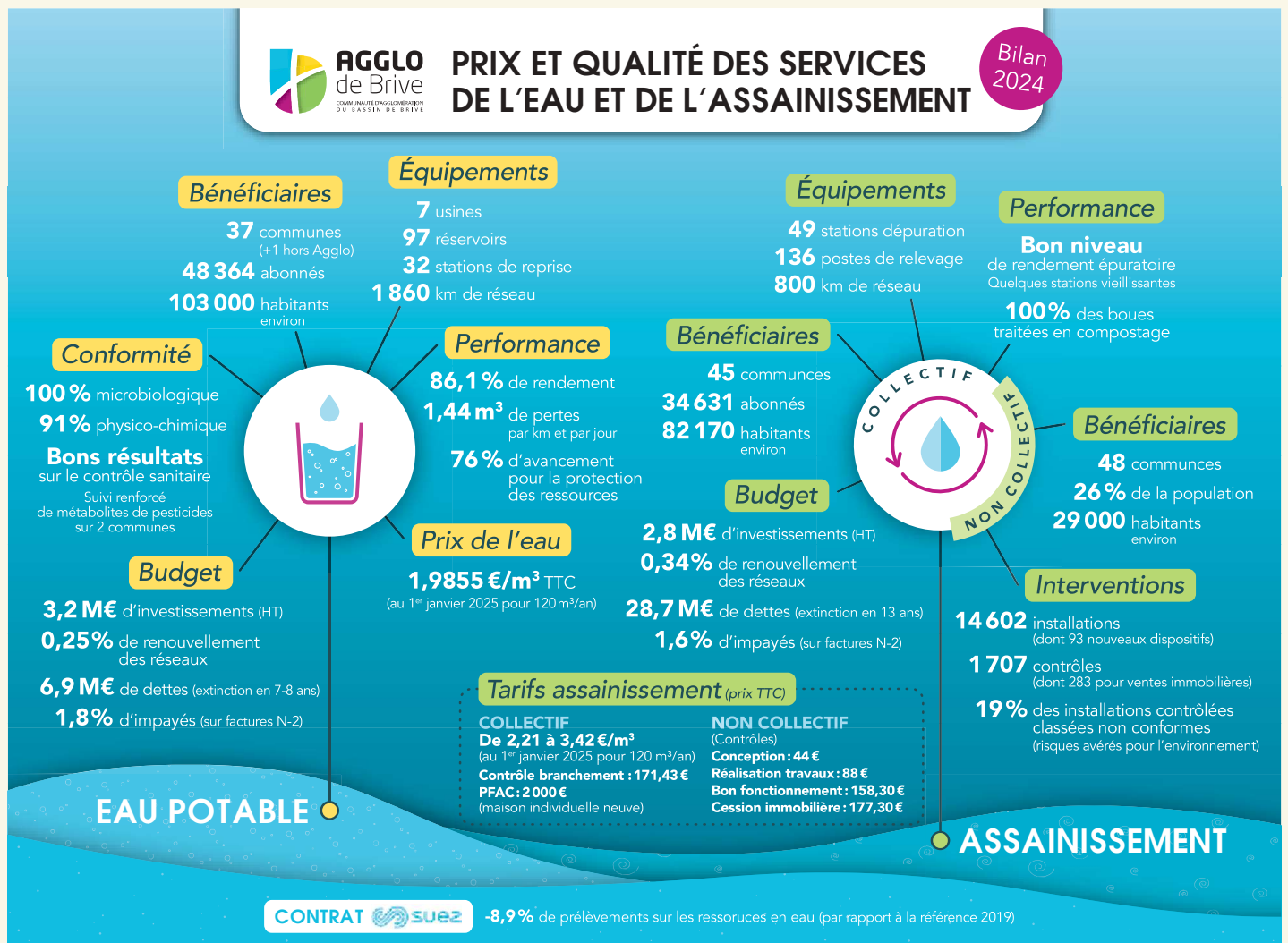


Evolution des déclarations d'urbanisme



Les demandes urbanisme suivent l'évolution des tendances nationales de l'économie. Le nombre de déclarations préalables à tendance à augmenter et le nombre de constructions baisse.

Vous pouvez maintenant déposer vos demandes d'urbanisme directement en dématérialisé en vous rendant sur le site de l'Agglo ou sur : <https://gnau35.operis.fr/bassindebrive/gnau/#/>



LIBEO À LA DEMANDE

En 2025, Libéo a déployé une nouvelle offre de transport. Elle propose aux voyageurs de l'Agglo de Brive un réseau plus attractif, proche des habitants et pensé pour mieux connecter le territoire, notamment grâce à de nouveaux services de transport.

Libéo à la demande permet aux habitants non desservis (à plus de 500 mètres) par un arrêt de ligne régulière, de bénéficier d'un service de transport :

- Du lundi au samedi, **toutes les heures**, vers Larche, le Lac du Causse et Brive, de 8h20 à 16h30
- Une **réservation** et/ou une **annulation** possible jusqu'à 2 heures avant le déplacement avec l'application mobile ou sur le site internet
- Un **rappel par mail** du jour et de l'heure de la réservation
- Une prise en charge au **domicile** et une dépose au point d'intérêt et l'inverse au retour.
- Des destinations et/ou des prises en charge vers :
 - Lac du Causse
 - Larche - Centre Bourg
 - Brive - Centre Commercial Ouest
 - Brive – Pôle d'Echanges Brive Laroche
- La garantie de l'heure d'arrivée à son point d'intérêt de destination et/ou de prise en charge

Comment fonctionnent Libéo à la demande et Libéo Accessible ?

1. JE PREPARE MON VOYAGE

Je m'inscris sur le site internet ou sur l'application ou par téléphone

Zone TAD - D -> Monnaie uniquement : Chartier-Ferrière / Châteaux / Lissac-sur-Couze / Saint-Cann-de-Larche / Larche	
Horaires déterminés au moment de la réservation	
Larche - Centre Bourg	
Brive - Centre Commercial Ouest	8h20 9h20 10h20 11h20 12h20 13h20 14h20 15h20 16h20
Brive - Pôle d'Echanges Brive Laroche	8h20 9h20 10h20 11h20 12h20 13h20 14h20 15h20 16h20
Lac du Causse / Lissac-sur-Couze	8h20 9h20 10h20 11h20 12h20 13h20 14h20 15h20 16h20
Zone Retour	
Horaires déterminés au moment de la réservation	
Larche - Centre Bourg	
Brive - Pôle d'Echanges Brive Laroche	8h20 9h20 10h20 11h20 12h20 13h20 14h20 15h20 16h20
Brive - Centre Commercial Ouest	8h20 9h20 10h20 11h20 12h20 13h20 14h20 15h20 16h20
Larche - Centre Bourg	
Lac du Causse	
Zone TAD - D -> Desserte uniquement : Chartier-Ferrière / Châteaux / Lissac-sur-Couze / Saint-Cann-de-Larche / Larche	

Je renseigne mon adresse, identifie le point d'intérêt et l'horaire auquel je souhaite être déposé.

2. JE RESERVE

sur le site internet, sur l'application ou par téléphone
J'indique le nombre de personnes qui voyagent
Si je réalise un aller-retour, 2 réservations sont nécessaires
Un mail m'est envoyé

3. JE VOYAGE

Je vérifie l'horaire qui m'est confirmé, 1 heure avant
J'attends à l'adresse demandée 5 minutes avant l'heure du rendez-vous
Je monte à bord du véhicule et valide mon titre de transport.

SYNDICAT MIXTE A LA CARTE POUR L'AMENAGEMENT DE LA VEZERE

En 2025, le SIAV a poursuivi ses actions GEMAPI sur 66 communes du Bassin de Brive, Pays d'Uzerche, Pays de Lubersac-Pompadour et Tulle Agglo. Sur le terrain, le suivi des débits d'étiage a été assuré sur 16 stations et le suivi thermie ainsi que 5 pêches d'inventaire ou de sauvetage ont été menés avec la Fédération de Pêche. Un inventaire des ouvrages communaux sur cours d'eau a été réalisé, plusieurs interventions d'entretien de la ripisylve ont été effectuées pour sécuriser environ 200 sites face au risque inondation et quatre mares communales ont été restaurées à Chartier-Ferrière. Les haltes nautiques ont été entretenues et équipées, et le SIAV a apporté son expertise à des acteurs publics et privés. Le programme pluriannuel Vézère amont-Corrèze, finalisé en 2025, sera opérationnel dès 2026, permettant une gestion cohérente des milieux aquatiques. Le SIAV a participé activement aux instances locales (SAGE, documents de planification, etc.) et a été désigné structure porteuse du site Natura 2000 Vallée de la Vézère d'Uzerche pour 2025-2028. En matière de sensibilisation, le SIAV a développé des outils pédagogiques sur la GEMAPI (jeux, vidéos, fresques de l'eau), a mis en place une journée de formation avec le CNFPT, a achevé le tour des fresques de l'eau communales et a participé à de nombreuses manifestations locales. La newsletter « Le SIAVEZ-vous » a été relancée pour informer et sensibiliser sur les enjeux de l'eau. Ces initiatives témoignent du rôle essentiel du SIAV pour la protection et la valorisation de l'eau et des milieux aquatiques sur le territoire. Avec le changement de statuts ainsi que l'arrivée des nouveaux élus, 2026 s'annonce encore plus ambitieuse pour le SIAV, renforçant son rôle au service des collectivités et des citoyens.

SIAV – Syndicat mixte à la carte pour l'aménagement de la Vézère

www.sia-vezere.fr / accueil@sia-vezere.fr

5 rue des Gaulies 19100 BRIVE LA GAILLARDE / 05.55.17.07.22

SIRTOM INFOS

LA NOUVELLE APPLI POUR UNE GESTION DE VOS DÉCHETS PLUS SIMPLE QUE JAMAIS !



Disponible **gratuitement sur smartphone** et consultable sur le site www.sirtom-region-brive.net, elle vous accompagne au quotidien et vous informe en temps réel. Cet outil évolutif, grâce à d'autres fonctionnalités prochainement disponibles comme la consultation des levées, a été pensé pour vous aider à trier mieux et réduire vos déchets.



CALENDRIER INTELLIGENT

Ne ratez plus jamais le passage du camion !

L'application vous indique le prochain ramassage de vos bacs et vous propose un calendrier personnalisé des collectes, tenant compte des jours fériés, et s'adapte selon les incidents ou changements ponctuels.



CARTE INTERACTIVE

Une cartographie dynamique

vous permet de visualiser en un coup d'oeil tous les services de proximité : colonnes de tri, composteurs, déchèteries.



DEMANDES EN LIGNE

Remplissez les formulaires

pour gérer vos bacs, acquérir un composteur, demander un badge, déclarer un changement de situation ou un incident de collecte.



INFOS EN TEMPS RÉEL

Recevez des notifications personnalisées

Vous serez informé immédiatement sur votre smartphone des rappels et actualités qui vous concernent comme un report de collecte, une fermeture exceptionnelle de déchèteries ou des consignes spéciales.



OÙ JETER, OÙ DONNER ?

Besoin de savoir quoi faire d'un déchet ?

Grâce à la géolocalisation, l'appli vous guide vers le bon point de collecte et vous rappelle les consignes de tri pour chaque type de déchet.



UN GUICHET UNIQUE DANS VOTRE POCHE

Tous les services liés à vos déchets dans une seule appli, pensée pour être simple, pratique et adaptée à vos besoins.



0 800 204 054

Service & appel
gratuits

20% DE RÉDUCTION POUR VOS DÉPÔTS EN COLONNE

Le SIRTOM de la région de Brive encourage l'apport volontaire des ordures ménagères dans les colonnes.

Chaque dépôt réalisé via votre badge nominatif bénéficie automatiquement d'une réduction de 20% sur le prix au litre en vigueur. Concrètement, 4 dépôts de 50L en colonnes (soit 200L) coûtent 4,69€, contre 5,28€ pour la collecte d'un bac de 180L. Une économie immédiate et visible sur votre facture, calculée en fonction de vos apports de l'année précédente.

Pour obtenir gratuitement votre badge, il suffit d'en faire la demande en ligne (www.sirtom-region-brive.net), par mail (sirtom@sirtom-brive.fr), par téléphone (0800 204 054) ou sur place à l'accueil du SIRTOM.



Comment lire sa feuille d'imposition ?



Sur l'avis d'imposition de Taxe foncière figure :

- dans la colonne « Taxe ordures ménagères » **le montant total de la taxe**
- dans l'encadré du bas de la page, une ligne indiquant **le montant de la part incitative**
c'est-à-dire la production réelle d'ordures ménagères de l'année précédente.

Taxes foncières		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations	
Propriétés bâties	Taux année n-1	%	%	%	%	%	%		
	Taux année n	%	%	%	%	4,12 %	%		
	Adresse								
	Base	3254	Base imposable du logement			3254			
	Cotisation								
	Cotisation lissée								
	Adresse								
	Base								
	Cotisation								
	Cotisation lissée								
MONTANT TOTAL DE LA TAXE									
Cotisation année n-1									
Cotisation année n						173			
Variation	%	%	%	%	%	%	%		
		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés non bâties	Taux année n-1	%	%	%	%	%	%	%	
	Taux année n	%	%	%	%	%	%	%	
	Bases terres non agricoles								
	Bases terres agricoles								
	Cotisation année n-1								
	Cotisation année n								
	Variation	%	%	%	%	%	%	%	
	Dégrevement jeunes agriculteurs (JA)				Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
	Base État						Droit proportionnel :		
	Base collectivité						Droit fixe :		
Pour assurer la compensation à l'Euro près de la suppression de la base d'habitation sur les résidences principales, cette année, votre commune sera l'objet d'une retenue sur le produit de taxe foncière de 39€. Pour plus d'informations, consultez la notice. La taxe sur les ordures ménagères comprend une part incitative de 39€						Frais de gestion de la fiscalité directe locale			
MONTANT DE LA PART INCITATIVE inclus dans le montant total de la taxe						Dégrevement Habitation principale			
						Dégrevement JA État			
						Dégrevement JA Collectivité			
Références administratives :						Montant de votre impôt			

Comment est calculée la cotisation sur cette feuille d'imposition ?

une part fixe calculée en fonction de la **base imposable du logement** X **le taux de la commune** : $3\,254 \times 4,12\%$ (taux année n de la commune) = 134,06€

une part incitative calculée en fonction de la **production réelle des déchets de l'année précédente** (n-1) soit 39€ qui correspondent à 6 sorties d'un bac 180L :
 $6 \text{ sorties} \times 180\text{L} \times 0,03645\text{€/litre}$ (prix au litre 2026) = 39,36€ arrondi à 39€
Montant total : 134,06€ + 39,36€ = 173,42€ arrondi à 173€



ZA de la Galive - ST PANTALEON DE LARCHE - Tél. 05 55 17 08 32

contact@pignot-tp.fr

www.pignot-tp.fr



Portail & Clôture

Automatisme & Visiophonie

Pergola & Carport

Garde Corps

Terrasse bois



Pierre Mooney



ZA de Lescurade
19600 St-Cernin-de-Larche



05 51 26 03 78



cmacheturew@hotmail.com



PAROT
by Tressol - Chabrier

Distributeur & réparateur à Brive

IVECO

FIAT
PROFESSIONAL

338 Impasse du Garage, 24120 La Feuillade



LA BONNE
ADRESSE
POUR MIEUX
MANGER



LA FEUILLADE
Route de Périgueux Les Grèzes

Intermarché
COMMERCE

Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 19h30
Dimanche et jours fériés de 9h à 12h30



100% ANIS CONTRE LA VIE CHÈRE DEPUIS 50 ANS

LES COMPTES RONDINS

39ter, Grande Rue Alexis Joubert
LARCHES 24000
tél. : 05 51 84 52 70
laurettesdubois@gmail.com
lescomptesrondins.fr

27, Avenue Jean Lacoux
CHALUS 24120
tél. : 05 55 25 50 54
laurettesdubois@gmail.com
lescomptesrondins.fr

AUX MILLE ET UNE PATTES

17 bis Grande rue Montes Jouart
19000 Larche
05 59 87 22 63

**Horaires : 10h - 18h
Du mardi au vendredi :
8h 30h / 14h 18h
Fermé le samedi**

POMPES FUNÉBRES SOULIER

100, Boulevard de la République 24120 Larche

Tél. 05 55 24 23 14
www.pompesfuneraires-soulie.com
psoulie@pompesfuneraires-soulie.com

• Services : Accueil, Conseil, Préparation, Transport, Enterrement, Inhumation, Crémation, Sépulture, etc.

• Services : Préparation, Enterrement, Inhumation, Crémation, Sépulture, etc.

• Services : Préparation, Enterrement, Inhumation, Crémation, Sépulture, etc.

L'art des Mets RESTAURANT

Eric Brackman

Fermé Dimanche soir, Lundi toute la journée, Mercredi soir.

Réservation conseillée

2, route de Périgueux - 24120 LA FEUILLADE
Tél. : 05 55 85 46 59

BLOX

www.blocs-beton.fr
contact@blocs-beton.fr

Villeneuve - 19600 St Pantaleon de Larche
05 55 85 14 77

Général GÉNOIS
et son équipe

TRAITEUR - RÉCEPTION PRIVÉE ET AFFAIRES
Célébrations, mariages, etc.

• 500 m² - Cuisine professionnelle - Salle de réception et de réception
ZA de Lescurade - 51, chemin du Chayrou
19600 Saint-Cernin-de-Larche

05 55 24 49 03
general@genois-restaurant.fr
<http://www.genois-restaurant.fr/>

A.T.E
Aurélien Touloumon Energies
 Installations - Entretien - Dépannages
 Plomberie - Chauffage - Sanitaire - Climatisation
 19600 St Cernin de Larche
06 46 19 41 32 aurtoul@gmail.com

MAAD ARCHITECTES
 MAAD Architectes
 Rond point du Colombier
 19600 Saint Pantaléon de Larche
05.55.88.36.15

REPARATIONS AUTOMOBILES
 godinho philippe
 PORT : 07 85 59 04 29
 godinho.philippe@orange.fr
 La graze
 19600 ST CERNIN DE LARCHE
GARAGE DE LA VALLEE

l'Arbre en soi.
ELAGAGE
 ARBORISTE GRIMPEUR
 Benoît LANCHAIS
 06 47 70 73 07
 19600 St. CERNIN de LARCHE

Tech' IN
 Votre Partenaire informatique de proximité engagé.
 CYBERSECURITE
 INFOGERANCE & SERVICES MANAGES
 INFRASTRUCTURE SYSTEME & RESEAU
 LOGICIEL DE GESTION SAGE & M365
 EXPERT CYBER
 www.tech-in.fr - contact@tech-in.fr - Correze / Nouvelle Aquitaine
 Sage Business Partner

JEAN-PHILIPPE ZEN
 ARTISAN PEINTRE
 Peinture int/ext - Neuf & Rénovation
 Pose et rénovation de parquets
 07.70.79.01.98
 jpzzenmultiservices@gmail.com
 2 Rue des rocs de la font
 19600 St Cernin de Larche
 Siret : 51457462300039

Terres de Causse
 St Cernin-de-Larche
 Lissac-sur-Couze
Terres & Mer
 Port Vendres
 Didier Mouton 06 87 34 57 65
 dnterresdecousse@orange.fr

seve PAYSAGE
 CRÉATEUR DE JARDINS
 BRIVE - EGLETONS
 05.55.93.60.71

BROUSSE sarl
 Electricité - Photovoltaïque
 Chauffage toutes énergies
 Climatisation
 Tél 05 53 28 62 44
 sarlbrousse24@orange.fr
 Le pas de la bouygue 24500 Javac

Le Relais de Lissac
 Bar - restaurant
 Le bourg
 30 place Godin de Lépinay
 19 600 LISSAC SUR COUZE
LE RELAIS DE LISSAC
 05 55 87 57 32
 relaisdelissac@gmail.com

Un grand merci à nos annonceurs pour leur soutien.